

**CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR
EPREUVES DE COUPE DU MONDE**

ARC CLASSIQUE

OBJECTIFS FEDERAUX 2009

	ARC CLASSIQUE
INDIVIDUEL	1 médaille
EQUIPE	

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat du Monde est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

La participation au Championnat du Monde de tir olympique doit permettre à l'équipe de France d'obtenir au moins une médaille.

**PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1
(République Dominicaine) 31/03/09-05/04/09**

La participation à la première épreuve de Coupe du Monde est réservée aux archers présentant, au vue des résultats obtenus la saison précédente, le potentiel pour se qualifier à la finale de la Coupe du Monde. L'équipe de France arc classique qui participera à la WC1 sera composée par la DTN.

**GRAND PRIX EUROPEEN
RIOM (France) 13-19/04/2009**

L'équipe de France qui participera au Grand Prix Européen de Riom sera constituée à l'issue d'une épreuve de sélection se déroulant du 21 au 22/03/2009 à Cannes, réservée aux archers du Collectif National et aux archers des pôles.

Cette épreuve se déroule sous la forme d'un double FITA 4 distances. Un classement sera établi à partir de la somme des scores obtenus lors des deux FITA. En cas d'égalité, la règle internationale de départage en vigueur sera appliquée ; si l'égalité persiste un tir de barrage sera organisé.

Les 3 premiers archers de ce classement seront automatiquement sélectionnés pour le Grand Prix Européen.

La sélection pour le Grand Prix Européen sera définitive le 23/03/2009.

**DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC2
POREC (Croatie) 04-09/05/2009**

L'équipe de France qui participera à la deuxième épreuve de Coupe du Monde sera composée :

- Du ou des archers figurant dans les 8 premiers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2009.

- Du 1^{er} archer français au classement final du Grand Prix Européen de Riom ayant terminé dans les 6 premiers aux qualifications* et dans les 4 premiers au classement final*.
- Complétée par le 1^{er} du classement de l'épreuve de sélection du 18-19/04/2009 (CREPS de Chalain). Cette épreuve de sélection, réservée aux archers du Collectif Olympique, sera organisée sous la forme d'un 2x70m et d'un FITA 4 distances, selon les modalités suivantes :
 - J 1** : 2x70m en salle. Réalisation obligatoire d'un minima de performance pour participer à J2 : 650 points pour les hommes et 630 points pour les femmes.
 - J 2** : FITA 4 distances
 Un classement sera établi à partir de la somme des scores obtenus sur le 2x70m et le FITA 4 distances. En cas d'égalité, les archers seront départagés au nombre de 10 puis de X.
- Complétée, en cas de besoin, par un ou des archers issus des collectifs ayant participé au Grand Prix Européen ou à l'épreuve de sélection du 18-19/04/2009 ou à la WC1.

*La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les critères de sélection fixés à chaque compétition internationale en fonction du taux de participation ainsi que du niveau de concurrence. Les éventuelles modifications seraient alors communiquées aux archers français participants avant le début de la compétition.

La sélection pour la WC2 sera définitive le 20/04/2009.

**TROISIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC3
ANTALYA (Turquie) 02-07/06/2009**

L'équipe de France qui participera à la WC3 sera constituée :

- Du ou des archers figurant dans les 8 premiers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2009 établi à l'issue des deux premières manches.
- Complétée, le cas échéant, par le 1^{er} du classement de l'épreuve de sélection du 15-17/05/09. Cette épreuve se déroule sous la forme d'un double FITA 4 distances (lieu à déterminer). Un classement sera établi à partir de la somme des scores obtenus lors des deux FITA. En cas d'égalité, la règle internationale de départage en vigueur sera appliquée ; si l'égalité persiste un tir de barrage sera organisé.
- Complétée, en cas de besoin, par un ou des archers ayant participé à l'épreuve de sélection du 15-17/05/2009 ou à la WC2, choisi(s) par la DTN.

La sélection pour la WC3 sera définitive le 18/05/2009.

**QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC4
SHANGHAI (Chine) 04-09/08/2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE
ULSAN (Corée) 01-10/09/2009**

Pour déterminer l'équipe de France qui participera à la WC4 et au Championnat du Monde, deux épreuves de sélection seront organisées comme suit :

- J1**: Possibilité d'entraînement
- J2**: FITA 4 distances
- J3**: FITA 4 distances
- J4**: Duels

- 1^{ère} épreuve de sélection : ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, du 26 au 29/06/2009 (lieu à déterminer).
- 2^{ème} épreuve de sélection réservée aux archers de la première épreuve de sélection ayant participé aux duels, du 16 au 19/07/2009 à Sainte Croix en Plaine.

Le règlement des épreuves de sélection et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera à la WC4 et au Championnat du Monde sera composée :

- Du premier archer du classement final des deux épreuves de sélection.
- Complétée, le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France, par le comité de sélection d'un ou plusieurs archers ayant pris part à l'ensemble des épreuves de sélection décrites ci-dessus.

La sélection définitive sera alors effective le 20/07/2009.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du Championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

Epreuve de sélection du 25-28/06/2009

Les FITA 4 distances :

A l'issue des deux FITA 4 distances, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc.). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	25
2 nd	20
3 ^{ème}	15
4 ^{ème}	10
5 ^{ème}	5

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, et sur le cumul des quatre distances les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

Sélection pour les duels :

A l'issue des deux FITA 4 distances, les huit premiers archers du classement seront retenus pour participer aux duels de J4.

Tous les archers ainsi retenus se rencontreront au moins une fois. Un tirage au sort permettra d'établir le programme de l'ensemble des duels [adversaires, horaires, format (2×6 flèches ou 4×3 flèches, tir alterné ou pas)].

Des points de bonus seront attribués selon les modalités suivantes :

- Une victoire rapportera 2 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

- Pour chaque tour, l'archer réalisant le meilleur score bénéficiera d'un bonus d'1 point supplémentaire. En cas d'égalité de score, l'ensemble des archers ayant réalisé ce meilleur score du tour bénéficiera de ce point de bonus.
- Des points de bonus seront également attribués à partir du cumul des scores réalisés en matchs selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	8
2 nd	6
3 ^{ème}	4
4 ^{ème}	2
5 ^{ème}	1

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque match selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

A l'issue de la première épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (FITA 4 distances et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Epreuve de sélection du 16-19/07/2009

Les FITA 4 distances :

A l'issue des deux FITA 4 distances, un classement sera établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..). En fonction de son classement, le tireur marquera des points, selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	35
2 nd	28
3 ^{ème}	20
4 ^{ème}	15
5 ^{ème}	10
6 ^{ème}	5

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, et sur le cumul des quatre distances les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

Duels

Si l'épreuve comporte plus d'un archer absent, la DTN se réserve le droit de modifier la phase de duels. Dans ce cas les archers seront prévenus au début de l'épreuve.

Tous les archers se rencontreront au moins une fois. Un tirage au sort permettra d'établir le programme de l'ensemble des duels [adversaires, horaire, format (2×6 flèches ou 4×3 flèches, tir alterné ou pas)].

Des points de bonus seront attribués selon les modalités suivantes :

- Une victoire rapportera 3 points, aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.
- Pour chaque tour, l'archer réalisant le meilleur score bénéficiera d'un bonus d'1 point supplémentaire. En cas d'égalité de score, l'ensemble des archers ayant réalisé ce meilleur score du tour bénéficiera de ce point de bonus.
- Des points de bonus seront également attribués à partir du cumul des scores réalisés en matchs selon le tableau suivant :

<i>Classement</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	12
2 nd	9
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	3
5 ^{ème}	2
6 ^{ème}	1

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque match selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde

A l'issue de la deuxième épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (FITA 4 distances et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Le classement final des épreuves de sélection sera établi à partir de la somme des points obtenus lors des deux épreuves.

En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs des deux épreuves (FITA 4 distances et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.